

Guide du parent



ÉTÉ 2025

Camp de jour
Warwick



Bienvenue au camp de jour!

Toute l'équipe du camp de jour de Warwick est heureuse de vous compter parmi nous cet été.

Ce guide vous permettra de connaître les règles du camp et d'en informer votre enfant.

Nous vous invitons à suivre notre page Facebook (camp de jour Warwick) pour obtenir plusieurs informations complémentaires et pour y voir votre enfant en pleine action!

Nous lui souhaitons le meilleur des étés avec nous!

N'hésitez pas à communiquer avec nous!

Coordonnées :

Camp de jour de Warwick

evenement@villedewarwick.quebec

Téléphone : 819 358-4329

Facebook : Camp de jour Warwick

Mission

- Offrir des activités diversifiées aux enfants âgés entre 4 et 12 ans et soutenues par des animateurs dynamiques afin de vivre un bel été en toute sécurité.

Valeurs

-  Sécurité
-  Communication
-  Respect
-  Plaisir

Clientèle : Enfants de 4 ans (l'enfant doit avoir complété sa maternelle 4 ou 5 ans) jusqu'à 12 ans maximum.

Durée : Du 26 juin au 15 août 2025.

Fonctionnement général

En cas d'absence de votre enfant

Nous vous demandons de nous aviser lorsque votre enfant sera absent soit par courriel, par téléphone ou par Facebook.

Heures d'ouverture

Le camp de jour est ouvert de 9 h à 16 h

Durant les heures d'ouverture, les enfants sont en compagnie de leur groupe pour faire différentes activités sur le terrain du camp de jour situé à l'école secondaire Monique-Proulx et au parc Yvon-Paré (Pavillon Baril). Prenez note que nous ne sommes pas responsables de votre enfant en dehors des heures d'ouverture, à moins que celui-ci soit inscrit au Service de garde (SDG).

- Pour tout retard à la fin de la journée, un montant de 3,00 \$ par tranche de 5 minutes vous sera facturé. À moins que votre enfant soit inscrit au SDG.

Service de garde

7 h 30 à 9 h

16 h à 17 h 30

Ce service comprend une surveillance pour votre enfant par un animateur dans le parc du camp de jour (pavillon Baril). S'il pleut l'accueil et le départ se feront au gymnase de l'école secondaire. Lors du départ de votre enfant, pour la première et deuxième semaine on vous demande de signer la feuille de départ, seulement aux enfants qui sont au service de garde.

- Pour tout retard à la fin de la journée, un montant de 3,00 \$ par tranche de 5 minutes vous sera facturé.

Dîner

Le dîner est de 12 h à 13 h

Votre enfant pourra aller dîner à la maison, à la condition que cela soit convenu au préalable lors de l'inscription. Pour tout changement, nous vous demandons de nous aviser le matin même ou la veille. Par exemple, il ne sera pas permis aux membres de notre équipe de laisser partir seul un enfant sur l'heure du dîner si nous n'avons pas été informé de ce changement.

Collations

AM : 10 h à 10 h 15

PM : 14 h 30 à 14 h 45

Les parents doivent fournir au minimum un dîner, deux collations et une bouteille d'eau. Il est strictement interdit de fournir des collations à base d'arachides ou de noix. Votre enfant doit avoir un repas froid ou dans un thermos. Prenez note que les boîtes à lunch ne sont pas placées dans un frigidaire donc il est conseillé d'y ajouter au moins deux « ice pack ».

- Nous privilégions les collations et les repas santé pour que votre enfant puisse

avoir l'estomac bien soutenu et qu'il soit plein d'énergie tout le long de la journée.

Départ des enfants

Afin d'assurer la sécurité de votre enfant, nous devons nous assurer qu'il quitte le camp de jour avec les personnes autorisées seulement (celles dont les noms ont été donnés lors de l'inscription). Cependant, si un changement survient, vous devez informer la coordonnatrice, et ce, par un document papier rédigé de votre part (daté et signé) ou par le Facebook ou par téléphone.

Si votre enfant peut quitter seul le camp de jour à la fin de la journée, cela doit être indiqué à son dossier et avoir été noté lors de son inscription. S'il vous plaît, nous aviser de tout changement.

Journée du vendredi

Quelques vendredis sont des journées spéciales comme une sortie à l'extérieur. Lors des sorties à l'extérieur, votre enfant doit **obligatoirement porter le chandail du camp de jour et un lunch froid**. Une semaine avant l'activité, une feuille explicative sera remise à votre enfant (s'il participe) sur les détails de la sortie.

Important

- **Date limite d'inscription : le vendredi précédant la sortie (s'il reste de la place)**
- **Pour l'enfant qui se présente la journée même et qui n'est pas inscrit, il sera refusé.**
- **Aucun remboursement possible si annulation de votre part.**

Prenez note que le camp de jour est fermé lorsque nous sommes en sortie à l'extérieur.

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

Les frais d'inscription au camp de jour seront remboursés en totalité moins des frais d'annulation de 25 \$ dans le cas d'une annulation plus d'un mois avant le début du camp de jour. Les frais ne seront pas remboursés dans le cas d'une annulation à moins d'une semaine avant le début du camp de jour, ni pour les journées de camp

manquées. Le service peut transférer l'achat d'une semaine à une autre semaine (si place il y a). Aucun remboursement n'est effectué en argent. Un chèque vous sera envoyé par la poste et le délai d'attente est de 6 à 8 semaines après la demande.

Dans le cas où l'enfant ne peut plus participer aux activités du camp de jour pour des raisons de santé (preuve médicale à l'appui), la Ville remboursera la totalité des frais d'inscription, moins les frais d'annulation de 25 \$. Toute demande de remboursement doit être faite par écrit à l'adresse courriel

suivante : evenement@villedewarwick.quebec.

Si au cours de l'été, vous faites un ajout, tout devra être payer d'ici 12 septembre 2025. Sinon, votre enfant *ne pourra pas revenir au camp de jour l'été suivant*.

Ratio animateur/enfants

Au camp de jour :

4 ans : 1 animateur pour 8

5-7 ans : 1 animateur pour 10

8-9 ans : 1 animateur pour 12

10-12 ans : 1 animateur pour 15

En sortie extérieure : 2 groupes ensemble

4-12ans : 1 animateur pour 10

Service de garde : 1/20

Baignade et test de nage

Chaque jour, nous nous rendrons à la piscine en après-midi. Dans le questionnaire de votre enfant, nous vous avons demandé si celui-ci avait besoin d'une veste de flottaison. Sachez que le sauveteur peut obliger la veste de flottaison s'il considère que votre enfant n'est pas à l'aise dans la piscine. En tout temps, votre enfant doit avoir son maillot de bain, casque de bain et équipement de flottaison (si nécessaire). Si l'enfant n'a pas l'équipement nécessaire, il restera assis durant cette période.

Médication et maladie

Aucun médicament ne sera administré par un membre de l'équipe du camp de jour sans l'autorisation écrite du parent (autant médicament sur les tablettes que prescrit). Si vous autorisez l'administration d'un médicament à votre enfant, ce sera le

coordonnateur ou le superviseur du camp qui lui donnera sa médication et l'heure et la date seront inscrites dans le formulaire de prise de médicaments.

En cas de maladie grave soudaine ou d'accident, le coordonnateur ou le superviseur réclamera l'assistance médicale nécessaire ou se rendra au service d'urgence. Le superviseur accompagnera l'enfant jusqu'à l'arrivée du parent responsable.

- Prenez note que si votre enfant fait de la fièvre ou que sa condition ne lui permet pas de participer au bon déroulement de la journée, nous nous réservons le droit de le retourner à la maison. Le cas échéant, nous communiquerons avec vous.

Matériel obligatoire

Tous les jours, votre enfant doit avoir un sac à dos identifié à son nom comprenant :

- De la crème solaire (en arrivant au camp, la peau de l'enfant doit déjà être enduite de crème solaire)
 - Aucune crème solaire en spray
 - L'animateur pourra aider votre enfant pour appliquer de la crème solaire, mais nous favoriserons son autonomie.
- **Une bouteille d'eau**
- Une boîte à lunch comprenant :
 - Deux collations
 - Sachets réfrigérants (*ice pack*)
 - Son repas (s'il mange au camp de jour)
- Un costume de bain, casque de bain et serviette de plage
 - Si besoin, son gilet de sauvetage ou ballon
 - Prioriser des maillots de bain à manches pour les jeux d'eau
- Élastique pour les cheveux
- Soulier intérieur obligatoire pour les journées de pluie

Interdit

- Tous objets électroniques (cellulaire, tablette, appareil photo, Nintendo switch)
- Carte Pokémon
- Objet personnel
- Matériel à bracelet (cordes et élastiques)

Le personnel du camp se réserve le droit de confisquer ces objets. Ils seront remis au parent à la fin de la journée.

Code vestimentaire

Nous voulons vous rappeler que votre enfant joue à l'extérieur presque toute la journée. SVP, prévoyez des vêtements appropriés selon la température annoncée.

Exemple :

- Chandail chaud
- Chapeau ou casquette (obligatoire)
- Short
- T-shirt ou camisole à bretelles larges (aucunes bretelles spaghetti)
- Espadrilles ou sandales qui soutiennent la cheville (pas de gougounes)

Code de vie

Ce code de vie s'applique pour vous et pour votre enfant.

1. Respect

- a. Je respecte les autres en utilisant des paroles positives et des gestes appropriés
- b. Aucune violence physique ou verbale ne sera autorisée
- c. Je fais attention au matériel prêté
- d. Je fais attention à mon environnement
- e. Je favorise un bon climat dans mon groupe
- f. Tout comportement jugé inapproprié ou perturbateur ne sera pas toléré

2. Participation

- a. Je participe activement aux activités
- b. J'écoute les consignes données
- c. Je fais preuve d'ouverture d'esprit
- d. Je démontre une attitude positive

Procédure appliquée en cas de manquement jugé grave à une consigne

Nous voulons que le camp de jour soit une expérience plaisante autant pour les parents, les enfants et les animateurs. Donc, nous avons mis en place un protocole qui sera utilisé au camp de jour en cas de manquement :

1^{er} manquement : L'animateur fait un avertissement verbal.

2^e manquement : Si le geste se répète ou perdure, votre enfant sera confié au coordonnateur :

- a. Le coordonnateur prendra la responsabilité de faire un retour au calme avec votre enfant.
- b. Si l'enfant revient au calme, le coordonnateur fera un retour sur l'action grave posée.
- c. Un geste réparateur devra être fait avant que l'enfant retourne dans le groupe.
 - i. Sachez que si votre enfant refuse de faire son geste de réparation, nous vous contacterons.
- d. Lorsque toutes ces étapes sont réalisées, l'enfant retourne dans son groupe avec le coordonnateur pendant 15 minutes.
- e. Si tout se passe bien, l'enfant n'aura plus de supervision de la part du coordonnateur.

3^e manquement : Si l'enfant est encore désorganisé :

- f. Le coordonnateur pourra prendre la décision de retourner l'enfant à la maison pour le reste de la journée. Le parent ou un proche autorisé à venir chercher l'enfant devra arriver dans un délai de 45 minutes.
 - i. Après trois manquements au respect du délai, l'enfant ne pourra plus fréquenter le camp de jour pour le reste de l'été.
- g. Lors du retour de l'enfant, un résumé de la situation sera expliqué au parent par le coordonnateur. De plus, un geste réparateur devra être posé par l'enfant.

- Nous nous permettons de refuser un enfant lors de la journée du vendredi si plusieurs incidents de gestes graves surviennent et que nous jugeons que le risque est trop élevé.

Une fiche de comportement sera remplie par l'animateur et vous sera remise pour une prise de connaissance du comportement. Nous vous demandons de la rapporter le lendemain, signée de votre part.

En cas de fugue

- Si l'enfant quitte le terrain du camp jour :
 - Un appel à la police sera effectué.
 - Aucun frais relié à cet appel.
 - La police ramènera l'enfant au camp de jour.
 - Le parent ou un proche autorisé à venir chercher l'enfant devra arriver dans un délai de 45 minutes.
 - Après trois manquements au respect du délai, l'enfant ne pourra plus fréquenter le camp de jour pour le reste de l'été.

JUIN				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Semaine #1				
23. Fermé	24. Fermé Fête du Québec 	25. Fermé	26. Journée régulière 	27. Journée régulière
JUILLET				
Semaine #2				
30. Fermé Fête du Canada 	1. 	2. 	3.	4. Journée régulière
Semaine #3				
7.	8. 	9. 	10.	11. À Bécancour 

Semaine #4				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
14.	15. 	16. 	17.	18. À Trois-Rivières 
Semaine #5				
21.	22. 	23. 	24.	25. 
AOÛT				
Semaine #6				
28.	29. 	30. 	31.	1. À Shawinigan 

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Semaine #7				
4.	5. Journée intercamp 	6. 	7. Pour les 10-12 ans 	8. Cinéma et quilles 
Semaine #8				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
11.	12.	13. Activité à la biblio 	14.	15. Fête du Camp de Jour 



Bibliothèque